

Edito

N° 512 – Décembre 2007

Une délégation de la Cfdt a été reçue le 3 décembre par Mme Bouillé, conseillère de M. Fillon, premier ministre en visite à Saint Etienne.

L'accent a été mis sur la situation économique et sociale du département qui démontre la pertinence des positionnements confédéraux en faveur de la sécurisation des parcours professionnels et contre les déclarations gouvernementales qui ne répondent pas aux questions, particulièrement sur le pouvoir d'achat.

"L'Etat doit redonner de l'espoir, voire de l'espérance, aux plus faibles et régénérer la confiance indispensable à la cohésion sociale. Ceci demande de l'écoute et du dialogue. Pas seulement de la part des membres du gouvernement, mais de tous les acteurs économiques et sociaux, de tous les fonctionnaires, militants associatifs et partenaires sociaux dans tous les lieux de vie : dans le quartier, dans la rue, à l'école, dans l'entreprise, dans la

commune, dans les associations... Ces nombreux acteurs font un travail remarquable dans leur domaine, mais ont besoin de soutien et de reconnaissance de la part de l'Etat pour que leur travail bénéficie à tous."

La Cfdt a été courtoisement écoutée... mais le temps de réunion, limité à une demie heure pour toutes les organisations syndicales, n'a pas permis d'engager un dialogue qui permette de mieux se comprendre. C'est dommage, parce que je n'ai pas le sentiment qu'on parle de la même chose...

Dans ce numéro de Cfdt Loire Info, vous trouverez un dépliant de Prévadies, une mutuelle avec qui la Cfdt (FGMM) a développé un partenariat et propose des contrats collectifs à ses adhérents. Tous les adhérents Cfdt peuvent y souscrire, pour cela, il faut prendre contact avec l'UD.

La fin d'année approche, je souhaite à chacun de vivre ce temps de fête dans la sérénité, au delà des incerti-

tudes qui pèsent sur chacun. Cette période est propice aux réunions de familles et entre amis, qu'elles soient riches d'échanges, de solidarités et de fraternité. Profitons de ces moments pour renforcer autour de nous la cohésion sociale.

■ Luc THORAL

SOMMAIRE

<i>Edito</i>	<i>p.1</i>
<i>Congrès de l'URI</i>	<i>p.2</i>
<i>CAF</i>	<i>p.3</i>
<i>Après-midi de l'UD le 22/01</i>	<i>p.4</i>
<i>Enquête de satisfaction</i>	<i>p.5</i>
<i>1er syndicat des cadres</i>	<i>p.5</i>
<i>Carte judiciaire</i>	<i>p.6</i>
<i>Café débat retraites</i>	<i>p.7</i>
<i>Les produits 1% logement</i>	<i>p.8</i>

Annexes :

*Livret formation 2008
Mutuelle Prévadiès*

De nouveaux statuts pour la CFDT de Rhône-Alpes : les syndicats au cœur !

Il est à noter tout d'abord, une bonne participation des syndicats. 86% des mandats ont été retirés, ce qui montre un réel intérêt pour ces questions statutaires.

La Loire était bien représentée par 22 militants des Métaux, Interco, Banques St Et, SGEN, SNTU, CB, SGA, HCT, UTR, S3C, SCERAO, Santé, et par mandats : Services, Giat, Transports et SEPL.

Les syndicats de la Loire ont apporté un très fort soutien aux textes débattus qui ont été adaptés à 61 %. Aussi, ils ont activement participé au débat, 5 sont intervenus à la tribune pour soutenir ou contrer des amendements.

Par ces textes, les syndicats retrouvent leur place de décideurs, en siégeant au bureau régional, alors que jusqu'à maintenant, ils n'avaient que des représentants par champs fédéraux, ce qui posait des problèmes de communication et de mise en œuvre des décisions.

Aussi, les UD sont pleinement intégrées à l'URI et leurs activités seront particulièrement valorisées par leurs assemblées générales qui constitueront la première partie du congrès régional.

A ces AG, seront présentées les actions propres de chaque UD et la mise en œuvre locale de la politique régionale. Ce fon-

ctionnement permettra de développer une réelle cohérence de toute la Cfdt Rhônalpine, sans remettre en cause ses structures territoriales.

Aussi, dans la même dynamique, il est décidé que les secrétaires généraux d'UD seront présentés pour être membres de la commission exécutive régionale. Ainsi, les décisions du bureau régional pourront être mise en œuvre de concert au niveau régional et départemental.

Plusieurs débats ont porté sur la légitimité des membres du bureau, et dans le cadre du débat sur le règlement intérieur du congrès, il s'agira de trouver le moyen pour que le bureau puisse prendre des décisions sans que la commission exécutive n'impose son point de vue. Ce qui demande avant tout que les candidats au bureau régional puissent siéger régulièrement.

Le bureau sera composé de 13 membres de la commission exécutive et de 26 membres présentés par les syndicats, dont trois ou quatre pourraient être de la Loire.

Le congrès de mise en œuvre de cette évolution statutaire prendra pleinement effet lors du prochain congrès les 19 et 20 juin 2008 à Chambéry, et de l'AG de l'UD, qui suivra ce congrès dans les 6 mois, pour la mise en œuvre départementale des orientations régionales.

Il n'y a qu'une Cfdt dans la région Rhône-Alpes, avec une organisation coordonnée au niveau local, départemental et régional.

■ Luc THORAL



Bonnes fêtes.

Une nouvelle entité pour les 2 Caisses d'Allocations Familiales de Roanne et Saint Etienne.

Depuis plusieurs années une réflexion au niveau de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) tendait vers la départementalisation des Caisses d'Allocations Familiales soit une Caf par département.

Nous avons en France 14 départements concernés dont la Loire avec une Caf à Saint Etienne et une à Roanne. En juin 2007 le conseil national de la Cnaf a acté la départementalisation pour 2011. Les administrateurs Cfdt ont soutenu ce projet car :

- nous avons eu l'assurance que les 2 sites ligériens resteraient en place,

- qu'il n'y aurait aucune suppression d'effectif et aucune mutation forcée grâce à un accord signé par la Cfdt (Représentant des salariés).

Il y aura une seule entité par département mais les structures restent :

Les accueils à Roanne et Saint Etienne continuent d'offrir leurs services aux allocataires, les locaux ne changent pas, il n'y aura qu'une gouvernance soit un conseil par département et une seule équipe de direction.

Les raisons de la départementalisation :

- Parler d'une seule voix face au Conseil Général, qui a une importante mission d'action sociale.

- Offrir un service identique à tous les allocataires du département.

- Prendre en compte les réalités locales.

Une nouvelle entité :

Une instance de concertation et de coordination a été créée entre les 2 Caf de la Loire afin que les deux structures construisent ensemble la nouvelle Caf. Il n'y a pas de cadre pré-établis, tout est à construire selon la spécificité des territoires et les compétences particulières de chaque Caf.

Afin d'être au plus près des allocataires et de mieux répondre à leurs demandes, il est envisagée la création de 4 pôles géographiques, à l'identique du Conseil Général soit : Saint Etienne, Gier et Ondaine, Forez, Roanne.

Cette nouvelle Caf départementale et décentralisée, se construira en concertation étroite entre les administrateurs et les personnels.

Les administrateurs Cfdt sont vigilants pour que le service rendu aux allocataires soit amélioré et qu'il n'y ait pas de pertes dues à cette réorganisation.

■ Elisabeth BAUDINAT



Dernières minutes

Le Bureau Régional du 11 décembre a désigné Patrick RIOCREUX pour préparer le prochain Congrès régional.

Après-midi de l'UD

"Mettre en place la GPEC dans son entreprise" le 22 janvier 2008 à l'UD Cfdt de la Loire avec Syndex.

La situation économique de la Loire est en évolution. Depuis deux ans, l'emploi se redéveloppe, sans avoir encore atteint le niveau de 2001, et le chômage recule. Toutefois, il semble que ce ne sont pas seulement par des activités qui demandent de hautes qualifications. Aussi, de nombreux étudiants quittent les universités de la Loire chaque année sans trouver d'emploi localement parce que les entreprises ligériennes n'en proposent pas qui correspondent à leurs qualifications.

Le pouvoir d'achat, le niveau de qualification et de compétences, le taux d'emplois sont intimement liés et demandent une gestion globale. La loi oblige les entreprises de plus de 300 salariés à engager une démar-

che de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**. Mais toutes les entreprises peuvent s'engager dans une telle démarche, l'enjeu est de faire évoluer les emplois et compétences des entreprises de la Loire en fonction, d'une part des besoins du marché, et d'autre part de l'évolution de leurs ressources (départs, embauches, développement de compétences, formation, etc.).

Pour cela, l'UD Cfdt invite toutes les sections syndicales à venir s'informer avec Syndex, sur la démarche de GPEC le 22 janvier 2008 de 14 h à 17 h, salle 55 à la Bourse du Travail de Saint Etienne.

1- La GPEC : une anticipation et prévention des risques sociaux.

2- La GPEC : une négociation à engager.

3- La méthode de Syndex pour chaque entreprise :

a) Analyse de la stratégie et des évolutions économiques et financières.

b) Analyse des incidences sur l'emploi et les compétences.

c) Analyse des outils de GRH.

■ Luc THORAL

Inscription à faire remonter à l'UD avant le 10 janvier 2008 pour organiser correctement la réunion



Les après-midi de l'UD — le 22 janvier 2008 de 14 h à 17 h Mettre en place la GPEC dans son entreprise

NOM et Prénom :

SYNDICAT :

Participera

ENQUÊTE DE SATISFACTION.

Cfdt Loire Info, est pour vous..., votre avis intéresse les rédacteurs !

(Répondez, même partiellement, montrez-nous que vous le lisez, ça nous fera plaisir !)...

Cfdt Loire Info est diffusé à toutes les SSE Cfdt de la Loire, ainsi qu'aux mandats, soit à plus de 800 exemplaires.

Qui sont les lecteurs, à quelle fréquence ? (à chaque parution – parfois - suivant le sommaire – jamais) :

- DS
- Militants de la SSE
- Les élus
- Les Adhérents

Quelles sont vos rubriques préférées ? :

- Rapport d'activité et comptes rendus.
- Positions Cfdt.
- Infos générales ou spécifiques.
- Activités de l'UD (Après-midi, campagne prud'homales, actions de mobilisation...).
- Info des syndicats ou SSE.
- Partis pris.

Quelles sont les rubriques jamais lues ? Pourquoi ?.....

.....

Est-ce un outil utile à la SSE ? Que vous apporte-t-il ?

.....

Cfdt Loire info propose des tracts ou affichettes, sont-elles diffusées, est-ce utile pour la SSE, en voulez-vous d'autres, sur des thèmes particuliers ?

.....

Loire Info est diffusable par courrier électronique :

Est-ce que vous le rediffusez dans votre réseau Cfdt ? A qui ?

.....

Faut-il le diffuser plus largement depuis l'UD ? (dans ce cas, transmettez les adresses électroniques).

.....

La fréquence de parution mensuelle, correspond-elle à votre attente ?

.....

Est-ce que les articles suscitent des réactions à leur lecture, d'accord ou de désaccord ? (Quels articles concernés, quelles réactions) :

.....

Autres remarques sur ce journal

.....

L'UD envisage de créer un site Internet, qu'est-ce que vous souhaiteriez trouver comme information ?

.....

La CFDT : 1^{er} syndicat de cadres.

Les cadres représentent 18 % de la population salariée, et accueillent plutôt bien notre message et nos pratiques.

La Cfdt de la Loire en compte près de 350 parmi ses adhérents. Tous les cadres ne sont pas des managers, mais aussi des pilotes ou des chefs de projet, des salariés soumis aux directives et orientations de l'entreprise. Eux aussi subissent des contraintes importantes qui demandent une prise en charge syndicale. La Cfdt est le premier syndicat de cadres et doit veiller à leur proposer une place dans nos équipes. Certes, ce n'est pas toujours simple, mais l'enjeu est de rendre la Cfdt visible et leur montrer que la Cfdt est faite pour eux. Au-delà de leurs compétences techniques, leurs voix sont précieuses pour la Cfdt et plus

particulièrement fin 2008 pour les élections prud'homales.

Afin de valoriser l'action de la Cfdt en faveur de cette population, l'UCC et la Cfdt Rhône-Alpes préparent une conférence avec l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres) le **24 janvier 2008**.

A cette conférence, l'APEC présentera le résultat de son étude : "**L'emploi des cadres à l'échelle 2015, autour des pôles de compétitivité**".

Cette rencontre aura lieu à Lyon de 18 h à 20h, suivie d'un buffet pour permettre la suite des échanges et de prendre des contacts.

Chaque militant est invité, dès à présent faire connaître cette

initiative pour que la date soit réservée. Par ailleurs, il est envisageable, d'organiser d'autres conférences ou débat à Saint Etienne d'ici juin 2008 sur les sujets qui peuvent les intéresser tels que leurs salaires, l'éthique du management, l'évolution de l'emploi, la charge des responsabilités...

Tous les cadres adhérents de la Cfdt sont invités. Il est demandé aux équipes syndicales de communiquer à l'UD, les coordonnées (Mail et mobile) des cadres adhérents, afin de pouvoir leur envoyer directement l'invitation qui sera diffusée prochainement.

■ Luc THORAL

Remise en cause de la carte judiciaire.

La Cfdt se prononce fortement contre cette réforme qui n'a pour ambition que la réduction des moyens sans ne rien apporter de plus aux justiciables, que ce soit en rapidité de jugement ou en terme de bon accès au droit.

La Cfdt de la Loire revendique même que soit déployés des moyens de renseignements adaptés et proches des populations salariées.

Il n'est pas envisageable qu'il n'y ait qu'un seul lieu d'accueil et de renseignement par arrondissement.

De même, pour pouvoir déposer des dossiers, il est important que des bureaux d'accueil soient accessibles dans tout le département, en plus des greffes de conseils prud'homaux, par le biais des tribunaux d'instance, des maisons de la justice ou de services publics, afin de répondre aux situations actuelles d'éloignement et difficultés de déplacement.

Par ailleurs, la Cfdt refuse que cette réforme des institutions pèse sur les acteurs des tribunaux que ce soit sur les personnels ou les juges, alors qu'il est prévu une réduction de 126 à 88 conseillers prud'homaux sur Loire Sud. Se pose la question de la répartition globale des conseillers prud'homaux et des moyens mis à leur disposition pour mener à bien leur mission.

La Cfdt note une augmentation des reports des dossiers, particulièrement préjudiciables pour les salariés, en terme de délais et de qualité de traitement des dossiers. Ces reports ne sont pas du fait des services de la justice, mais de certaines parties opposées et de leurs défenseurs.

La Cfdt souhaite conserver et améliorer la qualité des jugements rendus, cela doit passer par un nombre de conseils adapté à la situation économique et sociale du département.

La Cfdt, partout où elle est présente, favorise les démarches de résolution des tensions par le dialogue et la négociation.

Toutefois, il arrive trop fréquemment que des conflits ne trouvent pas de solution par ces moyens et qu'il faille faire appel à la justice pour rétablir le droit.

Ces conflits ont lieu essentiellement dans les entreprises sans représentation syndicale.

Avant d'envisager une réduction des moyens de la justice, il serait pertinent de financer l'action de service public rendu par les organisations syndicales, financées par leurs adhérents, pour l'intérêt commun par les interventions des conseillers du salarié ou des conseillers syndicaux à qui les salariés font appel pour construire les compromis indispensables à la performance économique et sociale des entreprises sans engager de conflits.

La Cfdt est engagée dans cette ambition.■

**Calendrier
prévisionnel
du mois**

Décembre :

- 17** Réunion des Conseillers prud'hommes :
« réforme de la carte judiciaire ».
- 18** Congrès F3C 42 – 69.
- 18** Après-midi de l'UD :
"Chèques déjeuner".
- 18** Groupe de travail : 1^{er} Mai.
- 20** CE UD.
- 20** Réunion des référents :
« campagne prud'homale 2008 ».

Janvier :

- 7** Bureau UD.
- 8-9** Bureau URI.
- 10-11** CE UD.
- 14** Commission formations syndicale et juridique.
- 17** AG UD.
- 22** Bilan interventions de Syndex.
- 22** Après-midi de l'UD :
"La GPEC".
- 24** CE UD.
- 24** Commission développement UL Montbrison.
- 28** Secrétariat Régional Elargi.
- 31** CE UD.

Café débat avec les jeunes.

Le 27 novembre 2007 a lieu un débat sur les retraites, au bar « Le Chantier » en face de la Faculté Tréfilerie de St Etienne. Cinq militants de la CFDT ont soutenu ce débat sur la base d'une présentation avec diaporama.

Le débat s'est déroulé avec quelques jeunes présents dans le bar, ou venus spécialement, informés par le réseau CFDT, d'autres sont restés à leur place tout en prêtant l'oreille.

Les questions abordées étaient plus ou moins identiques à celles posées par nos militants lors de présentation dans les UL ou les syndicats, à savoir, les rachats de trimestres pour des jeunes entrant tard dans la vie active, la capitalisation, la répartition et la pérennisation des systèmes.

Il est important de souligner qu'en 2003, la réforme a sauvé la répartition à long terme et sera encore la règle dans 40 ans, lorsque ces jeunes arriveront à la retraite à leur tour.

Le moment voulu, il sera de leur responsabilité de défendre ce système et le faire perdurer.

Il a été noté aussi que près de 50 % des étudiants travaillent durant

leurs études, dont ceux qui font des jobs d'été, et ainsi commencent à cumuler des trimestres de cotisation qui compteront dans leur durée de carrière.

Le responsable du bar a également participé au débat et nous a confirmé son accord pour des débats futurs.

Même si nous espérons accueillir plus de monde, le Bureau UD a conclu que l'initiative était bonne et qu'il fallait continuer en améliorant nos pratiques de mobilisation et de diffusion de l'information.

Aussi, il semble pertinent de diversifier les lieux de rencontre au sein ou à proximité des foyers de jeunes travailleurs, de l'université, voire des CFA.

La CFDT est en mesure de proposer des échanges sur de nombreux thèmes concernant les jeunes à savoir par exemple le droit du travail, le contrat d'apprentissage ou les droits au logement.

La délocalisation de nos lieux de débat permettra à la CFDT d'aller au contact des publics qui ne sont pas dans les entreprises où nous sommes implantés. Ainsi la CFDT s'adressera à eux sans média interposé et pourra présenter ses valeurs, ses pratiques, ses ambitions et montrer toute son attention à leurs préoccupations.

■ Laurent PICOTO



Joyeux Noël.

Les produits du 1% logement : Un service aux salariés ; un moyen de syndicalisation.

Pour les salariés du secteur privé, non agricole, les jeunes de moins de 30 ans en recherche d'emploi, les étudiants boursiers, les retraités depuis moins de 5 ans...

L'AVANCE LOCA-PASS vous avance le dépôt de garantie au moment de la location.

LA GARANTIE LOCA-PASS (bientôt le PASS-GRL) sert de caution pour le paiement des loyers futurs.

PRET PASS-TRAVAUX jusqu'à 8000 euros (travaux pour économie d'énergie, amélioration de l'habitat).

Ces 3 produits sont des droits ouverts à tous, sans avis préalable de l'employeur :

Renseignements

Passeport Habitat : 04 77 34 10 10

5/7 rue Chevreul, BP70383, 42050 SAINT ETIENNE Cedex 2

Pour les salariés des entreprises du secteur privé non agricole (10 salariés et plus)

AIDES AUX LOCATAIRES pour trouver un appartement (avec l'accord de l'employeur).

PRET POUR LA CONSTRUCTION ou **L'ACQUISITION DANS L'ANCIEN**
(Acquisition de terrain, agrandissement) entre 11 200 et 14 400 Euro.

PRET POUR LES SALARIES EN MOBILITE PROFESSIONNELLE, cette aide est complétée maintenant par une **AIDE MOBILI-JEUNE**.

PASS ASSISTANCE pour les salariés en difficulté, (rupture familiale, santé, chômage, endettement...)

AIDES POUR LE MAINTIEN A DOMICILE des personnes handicapées.

Une nouveauté : le PASS-FONCIER pour un premier achat de résidence principale, sous certaines conditions de ressources, et avec l'engagement de la commune qui doit verser une aide de 3000 ou 4000 Euro, vous pouvez faire construire sans avoir à payer immédiatement le foncier, ni de taxe foncière pendant 15 ans ...*en cette période de préparation des municipales n'hésitez pas à questionner les candidats sur ce dispositif...*

Tout ceci n'est qu'un résumé :

Jacques BEYSSAC, Robert DI-MAURO, Gérard FOURNEL, Maurice FRAISSE, CLAUDE LAURENSEN sont mandatés par la CFDT chez plusieurs organismes collecteurs de la Loire (1% Logement Loire, ACLE, CILR, Toit Forézien, ...) et leurs filiales qui gèrent et construisent des logements. La Cfdt a aussi des mandatés au sein des OPAC. Ils sont tout disposés à rencontrer les équipes syndicales pour développer un peu plus dans le détail les aides possibles, éventuellement à soutenir les démarches personnelles des adhérents. L'UD a toutes leurs coordonnées si vous voulez leur faire appel.

**Pour la CFDT, l'emploi et la formation
sont les deux piliers de lutte contre les exclusions et les inégalités.
En informant les salariés sur leurs droits,
faisons du logement un moyen de syndicalisation !**